

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Néerlandais 1.1			
Code	PEGL1B06LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be) Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B06LGA Néerlandais 1

90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B06LGA Néerlandais 1

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 1			
Code	22_P EGL1B06LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be) Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Axe linguistique :

- Pratique de la langue néerlandaise orale et écrite sous les aspects production et réception.
- Révision et extension de quelques champs thématiques du vocabulaire, révision approfondie de différents points de grammaire, d'orthographe, initiation à la phonétique.
- Acquisition de techniques et stratégies d'écoute, de lecture et d'expression orale et écrite. .

B. Axe culturel et littéraire :

Découverte de quelques aspects de la culture néerlandaise (Pays-Bas et Flandre). Vue d'ensemble de la littérature néerlandaise (partie 1).

C. Axe didactique

- Découverte de quelques aspects de l'enseignement des langues.
- Analyse de quelques manuels destinés à l'apprentissage du néerlandais.
- Présentation et analyse critique de différentes façons de faire apprendre les langues modernes dans l'ens. secondaire.
- Apprentissage du vocabulaire (présentation , mémorisation)

Démarches d'apprentissage

I. En discipline et didactique

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit au niveau oral et écrit.
- Utilisation des NTIC .
- Travaux de groupes et individuels.
- Voyage culturel et linguistique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants- corrections des évaluations formatives- accompagnement lors de la conception des activités d'apprentissage/ préparations en vue des stages.

Sources et références

ROSEN (G.). Grammaire illustrée du néerlandais. Editions Didier Hatier.

GODIN (P.), OSTYN (P.), VANPARYS (J.). Taalnet 1. Editions Plantijn.

VAN HAUWERMEIREN (P.). Waar Nederlands de voertaal is. Editions Van In.

DAMMEN (M.), TYSENS (Ch.). Les simulations par paires. (Fichiers) Ministère de la Communauté Française.

HUITEMA (R.). Grammatica Nederlands. Editions Van Dale + oefenboek

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, manuels scolaires, etc

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement dans le cadre du cours de discipline et du cours de méthodologie fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque les deux parties sont réussies (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque la note d'une de deux parties est inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Dans ce cas, le jury appliquerait la note de 9/20 à l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int	15				
Période d'évaluation	Exm	85			Exm	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

A partir du Q3 , le travail journalier n' entre plus en ligne de compte.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).